

Janvier 2016

La santé observée  
dans les Pays de la Loire

# Évolution et structure de la population

## L'essentiel

- ▶ Au 1<sup>er</sup> janvier 2015, la **France** compte 66,3 millions d'habitants. L'effectif de la population a crû de 0,5 % par an depuis dix ans : l'essentiel de cette croissance est liée au mouvement naturel. Près d'une personne sur dix est âgée de 75 ans et plus (6 millions d'habitants). Leur nombre devrait atteindre 10 millions d'habitants en 2040.
- ▶ La France représente 13 % de la population de l'Union européenne. C'est le deuxième pays le plus peuplé, après l'Allemagne (81 millions d'habitants), et avant le Royaume-Uni (64 millions). Alors que la population de certains pays d'Europe commence à décroître, la France se distingue par la vitalité de sa démographie.
- ▶ Au 1<sup>er</sup> janvier 2016, une nouvelle organisation territoriale a vu le jour, réduisant le nombre de régions métropolitaines de 22 à 13. La France dispose de 36 700 communes, dont la moitié ont moins de 400 habitants, et de 2 133 intercommunalités. Dans l'avenir, les établissements de coopération intercommunale (EPCI) devront comporter au moins 15 000 habitants (59 % ont moins de 15 000 habitants en 2012).
- ▶ Avec 3,6 millions d'habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2014, les **Pays de la Loire** constituent 5,5 % de la population française. Les Pays de la Loire font partie des régions ayant le taux d'accroissement annuel moyen le plus élevé pour la période 2007-2014 au plan national (+ 0,8 % vs + 0,5 % au plan national). La Vendée et la Loire-Atlantique sont les deux départements qui connaissent la plus forte croissance.

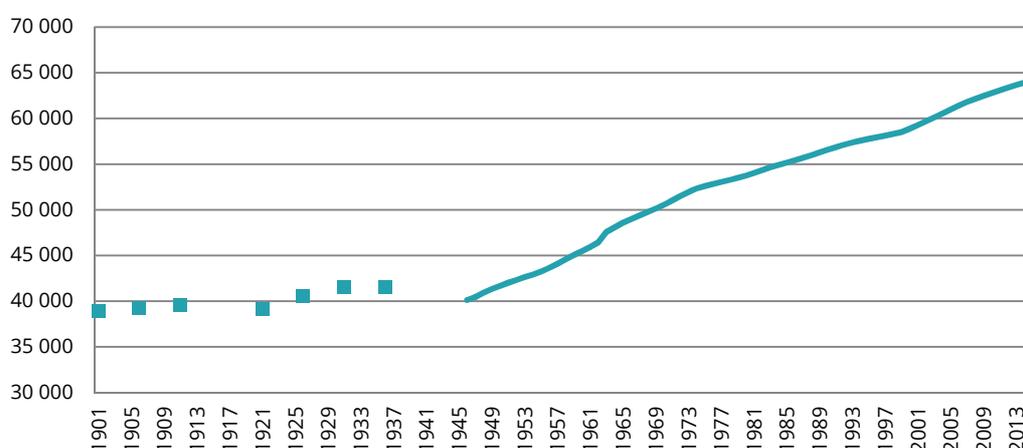
# Situation en France

## La vitalité démographique française

- ▶ Au 1<sup>er</sup> janvier 2015, la population totale de la France est estimée à 66,3 millions d'habitants, dont 2,1 millions vivent dans les cinq départements d'outre-mer (dont Mayotte). La population a augmenté de 336 000 personnes en moyenne chaque année au cours des dix dernières années, soit une hausse annuelle de 0,5 %. L'essentiel de cette croissance provient du solde naturel [1].
- ▶ La proportion des femmes est de 51,6 %, pourcentage qui varie fortement selon les âges, du fait d'une mortalité masculine plus importante [1]. On compte 105 garçons pour 100 filles à la naissance [2], mais 84 % des centenaires sont des femmes [1].
- ▶ La densité moyenne de population est de 103 habitants par km<sup>2</sup> en 2012 (117 pour la France métropolitaine), avec de forts contrastes entre zones urbaines et rurales. 40 % de la population se concentre sur 3,6 % du territoire, tandis que 10 % des Français vivent dans des communes qui représentent 46 % du territoire [3].

Fig1 Évolution de la population

France métropolitaine (1901-2015)



Source : Insee

- ▶ Depuis la seconde guerre mondiale, l'effectif de la population française a augmenté de 24 millions d'habitants (+ 60 %). Au cours de la période 1946-1975, la croissance démographique a été particulièrement forte, à un rythme proche de 1 % par an. La croissance a ralenti ensuite, le taux de croissance étant pratiquement deux fois moins élevé.

Mais la France n'a pas toujours connu un tel dynamisme démographique. Ainsi, en 1946, l'effectif de la population française (40 millions d'habitants) se situait au même niveau qu'au début du XX<sup>e</sup> siècle. Cette stagnation démographique s'explique en partie par les conséquences des deux guerres mondiales, à la fois en termes de nombre de tués (1,7 million de tués pendant la guerre 1914-1918 et 567 600 pendant la guerre 1939-1945), mais aussi de déficit de naissances (Fig1).

## La structure par âge

- ▶ 11,6 millions de personnes sont âgées de moins de 15 ans (France métropolitaine) en 2012, soit 18,4 % de la population totale. Depuis 2007, leur effectif a connu une légère augmentation (+ 0,6 % par an), traduisant le dynamisme démographique de notre pays.

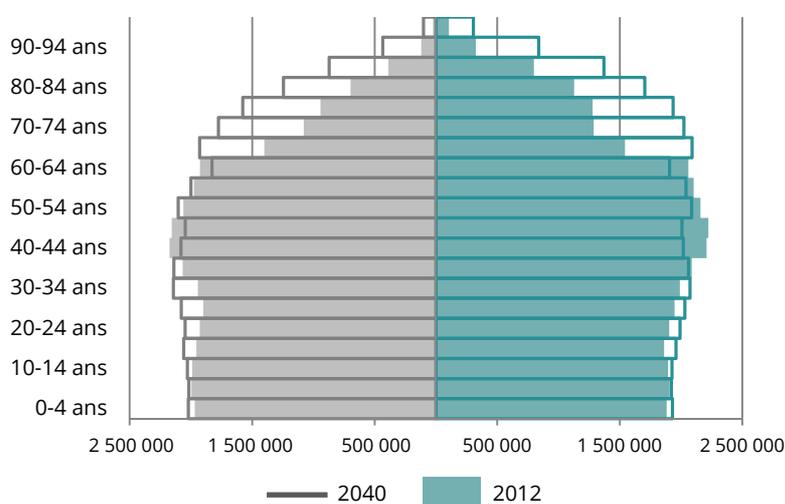
Le groupe d'âge des 15-64 ans, qui correspond schématiquement aux âges d'activité, atteint 40,6 millions d'habitants, soit 64 % de l'effectif de la population. Les 15-24 ans représentent 19 % de ce groupe d'âge, les 25-49 ans, 51 %, et les 50-64 ans, 30 %.

63,2 % des personnes de 15-64 ans occupent un emploi, 9,6 % sont au chômage, 10,2 % sont des élèves ou des étudiants, 8,4 % sont des retraités, et 8,6 % n'appartiennent à aucune de ces catégories [4].

- ▶ Les 65 ans et plus représentent environ 18 % de la population (11,1 millions d'habitants) [4].
- ▶ On dénombre 14 millions de retraités, soit un peu plus d'un habitant sur cinq (22 %), 3,5 millions sont âgés de moins de 65 ans [4].
- ▶ La France compte 5,8 millions de personnes âgées de 75 ans et plus, soit 9,2 % de la population totale. Leur effectif a augmenté au rythme de 2 % par an au cours des cinq dernières années. L'augmentation de l'espérance de vie se traduit par une forte progression de l'effectif des 85 ans et plus : 1,7 million de personnes en 2012, soit un peu moins de 3 % de la population. Leur effectif a augmenté de 450 000 personnes depuis 2007, soit une croissance de 6,1 % par an [4].
- ▶ Les évolutions à venir restent profondément marquées par le boom démographique de l'après-guerre. L'effectif des 65 ans et plus va continuer à progresser jusqu'en 2040, année pour laquelle ils représenteront le quart de l'effectif de la population (scénario central), puis cette progression va ralentir. Les classes pleines de l'après-guerre sont arrivées à l'âge de 75 ans en 2010. Si l'on projette les évolutions actuelles en matière de mortalité, l'effectif des 75 ans et plus devrait passer de 6 millions en 2015 à 10 millions en 2040 [5] (Fig2).

**Fig2 Pyramide des âges**

France métropolitaine (2012-2040)



Source : Insee (RP2012, projections de population 2007-2060)

## La population active

- ▶ La population active est estimée (enquête emploi), à 28,6 millions de personnes en 2013. Son effectif a crû de 1,3 million de personnes entre 2005 et 2013 (+ 0,6 % par an). Cette augmentation traduit essentiellement le vieillissement de la population active, le groupe d'âge des 50-64 ans ayant gagné 1,4 million d'actifs supplémentaires, tandis que le nombre d'actifs de moins de 50 ans est en recul. Les 50-64 ans représentent dorénavant le quart des actifs. Avec le recul de l'âge légal de départ à la retraite et l'allongement de la durée de cotisation pour partir en retraite à taux plein, les plus âgés participent davantage au marché du travail, particulièrement les femmes [6] [4].

Le taux d'activité des 15-64 ans est globalement de 73 % en 2012, 76 % pour les hommes et 70 % pour les femmes, avec de grandes variations selon les groupes d'âge. Ce taux est (tous sexes confondus) de 44 % chez les 15-24 ans, période pendant laquelle de nombreux jeunes poursuivent leurs études, de 91 % entre 25 et 49 ans, et de 60 % entre 50 et 64 ans [4].

## Les évolutions territoriales

► L'Île-de-France (12 millions d'habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2014), soit 18 % de la population française) est la région la plus peuplée, devant Rhône-Alpes (6,5 millions) et Provence-Alpes-Côte d'Azur (5 millions). Mayotte, la Guyane, la Corse, la Martinique et la Guadeloupe ont moins de 500 000 habitants. Dans les régions ultramarines, l'île de la Réunion est la plus peuplée (845 000 habitants). Mayotte a la plus forte densité de population, parmi l'ensemble des régions françaises, après l'Île-de-France [7].

► Les régions qui ont connu la plus forte croissance au cours de la période 2007-2014 sont la Corse (+ 1,1 % par an depuis 2007), le Languedoc-Roussillon (+ 1,1 %), Rhône-Alpes (+ 0,9 % par an), Midi-Pyrénées, l'Aquitaine et les Pays de la Loire (+ 0,8 % par an). Outre-mer, c'est en Guyane que la croissance de population est la plus élevée (+ 2,3 % par an). En Bourgogne, Champagne-Ardenne, Limousin et Lorraine, l'effectif de la population n'a pas augmenté. En Limousin et en Auvergne, les décès sont plus nombreux que les naissances. L'Île-de-France et le Nord-Pas-de-Calais sont les deux régions qui connaissent les migrations négatives les plus importantes (- 0,4 % par an), en métropole [7].

► Dans une douzaine de régions, la part des 75 ans et plus est supérieure à 10 %. Cette proportion est de 13 % en Limousin [7].

Un nouveau découpage territorial est intervenu au 1<sup>er</sup> janvier 2016 [8]. Parmi les 22 régions métropolitaines, 16 sont concernées par ces regroupements, le nombre total de région étant réduit de 22 à 13. Derrière l'Île-de-France (12 millions d'habitants en 2014), dont le périmètre reste inchangé, les régions les plus peuplées sont Auvergne/Rhône-Alpes (7,8 millions d'habitants), et un groupe de cinq régions dont la population est comprise entre 5 et 6 millions d'habitants : Nord-Pas-de-Calais/Picardie, Aquitaine/Poitou-Charentes/Limousin, Languedoc-Roussillon/Midi-Pyrénées, Alsace/Champagne-Ardenne/Lorraine, Provence-Alpes-Côte d'Azur [7].

► La majorité des 36 664 communes sont de très petite taille, près d'une sur deux ayant moins de 400 habitants, et 73 % moins de 1 000 habitants. On dénombre 41 communes de plus de 100 000 habitants [4]. Les communes sont engagées depuis plusieurs années dans un vaste mouvement de regroupements, un certain nombre de leurs compétences étant transférées au niveau intercommunal. Le préfet est chargé d'élaborer, dans chaque département, un schéma départemental de coopération intercommunale prévoyant une couverture intégrale du territoire par des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre (EPCI), d'au moins 15 000 habitants [9]. Au 1<sup>er</sup> janvier 2012, la France compte 2 133 EPCI, 79 communes n'étant rattachées à aucun EPCI : 59 % des EPCI ont moins de 15 000 habitants, et 15 % plus de 40 000 habitants [4].

## La France en Europe

► La France, avec 66 millions d'habitants, représente 13 % de la population de l'Union européenne (507 millions d'habitants dans 28 pays) au 1<sup>er</sup> janvier 2014. Elle se situe au deuxième rang, après l'Allemagne (81 millions d'habitants) et juste avant le Royaume-Uni (64 millions d'habitants) [10].

L'Allemagne et l'Italie sont les deux pays européens qui ont la plus forte proportion de population âgée de 65 ans et plus (une personne sur cinq). Depuis 2004, l'Allemagne a perdu 1,8 million d'habitants, alors que la France en a gagné 3,5 et le Royaume-Uni 4,5 millions. Selon les prévisions de l'ONU, le Royaume-Uni, la France, et l'Allemagne auraient le même effectif de population en 2050 (73 millions d'habitants) [11] (Fig3).

► Dans l'Union européenne, la France se situe, en termes de taux d'emploi des 15-64 ans (nombre d'actifs occupés rapporté à l'effectif de la population) au niveau de la moyenne européenne en 2014 (64 %). En Suède, ce taux atteint 75 % et il est de 74 % en Allemagne [12].

Fig3 Évolution de la population des principaux pays de l'Union européenne

(2014)

	Population au 1 <sup>er</sup> janv. 2014 <sup>1</sup>	TCAM 2004-2014	Part de la population européenne	Part de la population de moins de 15 ans	Part de la population de 65 ans et plus
Allemagne	80 767	-0,2%	15,9%	13,1%	20,8%
France	65 836	0,6%	13,0%	18,6%	18,0%
Royaume-Uni	64 308	0,7%	12,7%	17,6%	17,5%
Italie	60 783	0,6%	12,0%	13,9%	21,4%
Espagne	46 512	0,9%	9,2%	15,2%	18,1%
Pologne	38 018	0,0%	7,5%	15,0%	14,9%
Roumanie	19 947	-0,8%	3,9%	15,5%	16,5%
Pays-Bas	16 829	0,3%	3,3%	16,9%	17,3%
Irlande	4 606	1,3%	0,9%	22,0%	12,6%
<b>Union européenne (28 pays)</b>	<b>506 848</b>	<b>0,3%</b>	<b>100%</b>	<b>15,6%</b>	<b>18,5%</b>

Source : Eurostat

<sup>1</sup> En milliers d'habitants

## Situation en Pays de la Loire

- ▶ En 2012, la population totale des Pays de la Loire est estimée à 3,6 millions de personnes [4].
  - ▶ Entre 2007 et 2012, la population a augmenté de 150 000 personnes : le taux d'accroissement annuel moyen de la région (+ 0,8 %) est beaucoup plus élevé que celui de la France entière (+ 0,5 %). Ce gain provient pour moitié du solde naturel et pour moitié du solde migratoire. La Vendée (1,3 %) et la Loire-Atlantique ont connu la plus forte hausse (1 %). Cette évolution est à rapprocher de la croissance démographique qui touche particulièrement les départements de la façade atlantique (Bretagne, Pays de la Loire, Aquitaine) [4].
  - ▶ Les moins de 15 ans représentent 19 % de l'effectif de la population régionale, les 15-64 ans 63 % et les 65 ans et plus, 18 % [4].
  - ▶ Entre 2007 et 2012, l'effectif de la population en emploi a augmenté de 32 000 personnes, pour atteindre 1,5 million. Les contrastes sont relativement forts à l'intérieur de la région, avec une augmentation de 4,2 % en Loire-Atlantique, 3,4 % en Vendée et 1,1 % en Maine-et-Loire. En Mayenne, le nombre de personnes ayant un emploi est resté stable, alors que la Sarthe a connu une baisse de 1,1 %, département particulièrement marqué par le recul de l'emploi industriel [4].
  - ▶ La Vendée est le département de la région qui a l'indice de vieillissement le plus élevé dans la région : + 21 % par rapport à l'indice régional, qui correspond au niveau moyen français. La Loire-Atlantique et le Maine-et-Loire ont les indices les plus faibles.
- Les 75 ans et plus (344 000 personnes) représentent 10 % de la population, et les 85 ans et plus (106 700), 3 % [4].
- ▶ Selon les projections de l'Insee, les Pays de la Loire feraient partie des régions susceptibles de connaître la plus forte croissance dans les années à venir, en projetant les tendances actuelles, pour atteindre 4,4 millions d'habitants en 2040. Cette croissance proviendrait essentiellement de la Loire-Atlantique (+ 320 000), suivie par la Vendée (+ 195 000) et le Maine-et-Loire (+ 143 000). Suivant la tendance nationale, le groupe d'âge des 65 ans et plus devrait croître de 500 000 personnes, dont 140 000 ayant plus de 85 ans [13] [14].

- ▶ Les Pays de la Loire et la Bretagne sont les deux régions les moins inégalitaires. Le rapport entre le niveau de vie par unité de consommation des 10 % des habitants de la région les plus aisés, et le niveau de vie des 10 % les plus modestes est de 2,9 dans les Pays de la Loire contre 3,4 au plan national. Les bas revenus sont moins faibles que dans les autres régions, et les hauts revenus y sont plus modérés. Le taux de pauvreté (11,6 % en 2011) est inférieur dans les Pays de la Loire de 19 % par rapport au taux national (14,3 %) : 410 000 personnes vivent dans un ménage dans lequel le revenu par unité de consommation est inférieur à 977 euros. La Sarthe est le département de la région dans lequel ce taux est le plus élevé (13,1 %), et la Loire-Atlantique celui qui dispose du taux le plus faible (10,7 %) [15].
- ▶ La région Pays de la Loire comprend 1 500 communes, une sur deux ayant moins de 1 000 habitants, et 19 % moins de 400 habitants. Nantes (299 682 habitants en 2012), Angers (153 472), et Le Mans (148 110) sont les trois communes dont l'effectif de population est supérieur à 100 000 habitants [4].
- ▶ Au 1<sup>er</sup> janvier 2015, on dénombre 121 EPCI dans la région, 7 communes n'étant rattachées à aucun EPCI. 43 % des EPCI ont moins de 15 000 habitants et 11 % plus de 40 000 habitants [4].

## Définitions

Les définitions peuvent être consultées en ligne sur [www.santepaysdelaloire.com/chiffres-et-donnees-de-sante](http://www.santepaysdelaloire.com/chiffres-et-donnees-de-sante).

- ▶ EPCI
- ▶ Indice de vieillissement
- ▶ Recensement de la population
- ▶ Solde (mouvement) migratoire
- ▶ Solde (mouvement) naturel
- ▶ Taux de croissance annuel moyen
- ▶ Taux d'activité
- ▶ Taux d'emploi
- ▶ Taux de pauvreté

## Pour en savoir plus

- ▶ Ined : <http://www.ined.fr/fr/grands-themes/ages-de-la-vie-vieillissement/>

Les liens et sites internet mentionnés ont été consultés le 26 janvier 2016.

## Repères bibliographiques et sources

- [1] Bellamy V, Beaumel C. (2015). Bilan démographique 2014. Des décès moins nombreux. *Insee première*. Insee. n° 1532. 4 p.
- [2] Insee. État civil. [En ligne]. <http://www.insee.fr>.
- [3] Insee. Base chiffres clés : évolution et structure de la population 2012. [En ligne]. [http://www.insee.fr/fr/themes/detail.asp?reg\\_id=99&ref\\_id=base-cc-evol-struct-pop-2012](http://www.insee.fr/fr/themes/detail.asp?reg_id=99&ref_id=base-cc-evol-struct-pop-2012).
- [4] Insee. Résultats du recensement de la population. [En ligne]. <http://www.insee.fr/fr/bases-de-donnees/default.asp?page=recensements.htm>.
- [5] Blanpain N, Chardon O. (2010). Projections de population à l'horizon 2060. Un tiers de la population âgé de plus de 60 ans. *Insee première*. Insee. n° 1320. 4 p.
- [6] Guggemos F, Vidalenc J. (2014). Une photographie du marché du travail en 2013. *Insee première*. Insee. n° 1516. 4 p.
- [7] Insee. Les estimations de population. [En ligne]. [http://www.insee.fr/fr/publications-et-services/default.asp?page=dossiers\\_web/population/estimations\\_pop.htm](http://www.insee.fr/fr/publications-et-services/default.asp?page=dossiers_web/population/estimations_pop.htm).
- [8] Loi n° 2015-29 du 16 janvier 2015 relative à la délimitation des régions, aux élections régionales et départementales et modifiant le calendrier électoral.
- [9] Loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République.
- [10] Eurostat. Site de l'Office statistique de l'Union européenne. [En ligne]. <http://ec.europa.eu/eurostat>.
- [11] Insee. Population en 2015 et projections de population en 2050. [En ligne]. [http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg\\_id=98&ref\\_id=CMPTF01116](http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg_id=98&ref_id=CMPTF01116).
- [12] Insee. Taux d'emploi par âge dans l'Union européenne en 2014. [En ligne]. [http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg\\_id=98&ref\\_id=CMPTF03135](http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg_id=98&ref_id=CMPTF03135).
- [13] Léon O. (2010). La population des régions en 2040 : les écarts de croissance démographique pourraient se resserrer. *Insee première*. Insee Pays de la Loire. n° 1326. 4 p.
- [14] Insee. Projections départementales et régionales de population à horizon 2040. [En ligne]. [http://www.insee.fr/fr/themes/detail.asp?reg\\_id=99&ref\\_id=proj-dep-population-2010](http://www.insee.fr/fr/themes/detail.asp?reg_id=99&ref_id=proj-dep-population-2010).
- [15] Seguin S. (2011). Pays de la Loire : moins de pauvreté et d'inégalités qu'ailleurs, malgré des disparités territoriales. *Études*. Insee Pays de la Loire. n° 100. 6 p.

Les liens et sites internet mentionnés ont été consultés le 26 janvier 2016.

### Auteurs

François Tuffreau, Marie-Cécile Goupil, ORS Pays de la Loire.

### Financement

La santé observée est cofinancée par l'Agence régionale de santé et le Conseil régional des Pays de la Loire.

### Citation suggérée

ORS Pays de la Loire. (2016). Évolution et structure de la population. In *La santé observée dans les Pays de la Loire*. 8 p.

L'ORS autorise l'utilisation et la reproduction des informations présentées dans ce document, sous réserve de la mention des sources.

Cette publication est téléchargeable sur [www.santepaysdelaloire.com](http://www.santepaysdelaloire.com)

ORS Pays de la Loire • Tél. 02 51 86 05 60 • [accueil@orspaysdelaloire.com](mailto:accueil@orspaysdelaloire.com)

